

Extrait d'acte de naissance

Déclaration de succession - Cerfa 11277*07

Formulaire - Cerfa n°11277*07 - N°2705-SD

Mis à jour le 16 janvier 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La succession d'une personne s'ouvre à son décès. Si vous acceptez la succession, le dépôt d'une déclaration est obligatoire. Toutefois, il y a dispense de dépôt dans certains cas (voir aussi les formulaires numéros 2705-A, 2705-S, 2705-NOT).

- https://www.impots.gouv.fr/portail/files/formulaires/2705-sd/2017/2705-sd_47.pdf - APPLICATION/PDF - 584.4 KB - Ministère chargé des finances
- [Notice explicative relative à la déclaration de succession](#) - Cerfa n°50916#13



***Mairie
de Nargis***

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr*